



ACADEMIE COBRA TEAM TAEKWONDO

REGLEMENT INTERIEUR

1. Chaque membre du club doit s'être acquitté de l'adhésion au club, de la Licence et du passeport sportif pour les compétiteurs et fournir un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du TAEKWONDO, **en plus de la signature du médecin et parents sur le passeport.**
2. Lors des séances d'entraînement, les adhérents(es) de l'association doivent porter un dobok ainsi que la ceinture en rapport avec leur grade, ou pantalon de dobok et tee shirt du club, **en compétition pour les filles tee shirt blanc en dessous du dobok ou rien du tout.**
3. Toutes ceintures perdues au cours de la saison sera remplacées et facturées 5€
4. Les adhérents de l'association bénéficient de l'usage des W-C et vestiaires situés dans le gymnase ou se déroule cette activité. **Ils doivent respecter ces lieux.**
5. Les adhérents ne doivent pas pénétrer, ni utiliser les lieux et matériels qui ne sont pas en rapport avec l'activité TAEKWONDO.
6. En cas d'infraction à l'article 4, l'association décline toute responsabilité en cas d'accident, ou de vol les contrevenants sont donc passibles de poursuites par le propriétaire du gymnase.
7. L'association ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vols d'effets personnels.
8. **La présence régulière aux cours est exigée.**
9. **Les adhérents(es) ne doivent PAS ARRIVER, ni REPARTIR en tenue de dobok, il y a des vestiaires à votre disposition. (exception pendant le covid)**
10. Pour raisons de sécurité les adhérents(es) ne doivent être présents que dix minutes avant le début des cours et quitter les lieux juste après la fin du cours. L'association n'est pas responsable des blessures ou autres dommages occasionnés en dehors du gymnase.
11. **L'association ne peut être tenue responsable des accidents pouvant survenir aux mineurs se déplaçant seul pour venir ou repartir du gymnase.**
12. **Les accompagnateurs doivent s'assurer de la présence du professeur.**
13. **Le coût de l'inscription à une compétition et les frais de déplacements (hotel repas-gazol-péages) occasionnés ne SONT PAS PRIS EN CHARGE PAR L'ASSOCIATION.**
14. Le TAEKWONDO étant fondé sur le respect mutuel, un adhérent(e) peut être exclu d'un cours si :
 - il manque de respect à son enseignant
 - il blesse volontairement un autre pratiquant

- il refuse ou ne pratique pas le travail donné.
- il dissipe ses camarades durant le cours.
- il ne respecte pas l'article 1 et 2 du règlement.

15. Tout adhérents(es) pour une question d'hygiène devra avoir son propre matériel, soit: coquille, protège tibias, avant bras, mitaines, protège dents (à partir de cadet). Pitaine électronique pour les compétitions.

ATTENTION les protections de chez Décathlon ne sont pas valable en compétitions sur internet Tao distribution – Mooto (notre fournisseur) -

- 16. Pour la sécurité de vos enfants a partir de 7ans, et à partir du mois d'octobre il sera demandé a chaque adhérents(es) d'avoir une coquille même pour les entraînements.**
17. Pensez à faire faire une carte d'identité à partir de cadet , à votre enfant pour certaines compétitions
18. La cessation de la pratique du TAEKWONDO en cours d'année n'entraîne pas la perte du statut d'adhérent(e) et de ce fait, ne donne droit à aucun remboursement.
- 19. Pensez a donner une bouteille d'eau à vos enfants à chaque cours.**
- 20 Les passeports doivent toujours être dans le sac du sportif, même lors des entraînements.**
- 21 Obligatoire pour chaque compétitions dobok propre , ceinture, toutes les protections, passeport, bouteille eau, serviette.**
- 22 Pour le bon déroulement des cours les parents n'assisteront PAS aux cours**

PS :

TOUTE REEDITION DU TIMBRE DE LICENCE SERA FACTUREE 5€ (la fédé)

FAIT A

DATE

signatures des parents

signature de l'adhérent